



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate: 5 mars 2013

**LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE QUE LE DMV ENQUÊTE SUR 13 000 CAS DE FRAUDE D'IDENTITÉ
EN UTILISANT LA TECHNOLOGIE DE RECONNAISSANCE FACIALE**

Les enquêtes ont mené à plus de 2500 arrestations, 5000 individus faisant de plus face à des poursuites de l'administration depuis 2010

Le Gouverneur de l'État de New York M. Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui que le Département des Véhicules motorisés (DMV) a enquêté sur 13 000 cas potentiels de fraude d'identité depuis que la technologie de reconnaissance faciale a été mise en place il y a un an. Ces enquêtes ont mené à plus de 2500 arrestations, plus de 5000 individus faisant face à des poursuites de l'administration.

« L'utilisation efficace que fait le DMV de la technologie de reconnaissance faciale montre comment notre gouvernement d'État progresse en même temps que le monde du 21^e siècle pour travailler avec les New-Yorkais, a déclaré le Gouverneur Cuomo. Grâce à ce programme, nous éliminons avec succès les conducteurs dangereux de nos routes, retrouvons les criminels et protégeons l'argent des contribuables, envoyant un message clair : l'État de New York ne tolère pas la fraude d'identité, et ceux qui essaient seront pris. »

« Nous avons constaté des résultats extraordinaires en utilisant la technologie de reconnaissance faciale, a déclaré la commissaire du DMV Barbara J. Fiala. Je félicite notre unité de la Division d'Enquête sur le Terrain (DFI) pour la mise en place de cette technologie, qui aide à faire en sorte que la fraude d'identité, pour quelque raison que ce soit, soit évitée. »

« La technologie de reconnaissance faciale s'est avérée un outil précieux dans nos enquêtes sur le vol d'identité, a déclaré le directeur des Enquêtes de Terrain du DMV, Owen McShane. « Cette initiative a non seulement aidé à rendre les autoroutes de l'État plus sécuritaires, mais aussi à identifier de nombreux individus ayant tenté de commettre des fraudes aux dépens des contribuables. »

En février 2010, le DMV a mis en place un logiciel de reconnaissance faciale, utilisé pour identifier les individus qui tentent d'obtenir plus d'un permis de conduire ou autre document d'identité. Ceux qui essaient d'obtenir un deuxième document d'identité le font pour plusieurs raisons, comme éviter la suspension du permis de conduire, le vol d'identité, la fraude financière ou la présentation d'une fausse

identité aux agents responsables de l'application de la loi ou de la sécurité des transports. La reconnaissance faciale est également utilisée pour vérifier qu'une personne renouvelant un permis ou changeant de classe de permis est la même personne à qui le permis original a été délivré. Le système est conçu pour se rapprocher des objectifs du DMV, visant à ce que chaque conducteur ait un permis tout en améliorant la sécurité sur les autoroutes.

Le logiciel de reconnaissance faciale convertit les photographies faciales numériques en algorithmes mathématiques. Un personnel formé à cet effet utilise le logiciel, qui associe les images photographiques partageant des algorithmes similaires. Cette vérification inclut de nouvelles photos prises chaque jour au DMV, ainsi qu'environ 20 millions de photos se trouvant déjà dans la base de données du DMV. Le DMV s'efforce de délivrer un seul document d'identité à chaque candidat. Aucun permis de conduire ou autre document d'identité associé à une nouvelle photo ne sera produit jusqu'à ce qu'une photo avec correspondance potentielle soit examinée par le personnel formé à cet effet. Tenter d'obtenir un second document d'identité constitue un crime, car cela exige un faux outil.

L'Institut de Gestion et de Recherche en Sécurité du Transport (ITSMR) de l'Université d'Albany a aidé le DMV à évaluer les dossiers de conduite des sujets identifiés comme ayant deux permis de conduire ou plus depuis le début du projet. Voici ce qui a été découvert :

- Environ 50 % des sujets identifiés par reconnaissance faciale détenaient un permis de conduire de l'État de New York valide, alors qu'un deuxième permis était suspendu ou révoqué.
- Le permis d'environ 20 % des sujets identifiés par reconnaissance faciale avait été suspendu ou révoqué, d'après chaque dossier connu.
- Environ 30 % des sujets identifiés par reconnaissance faciale détenaient plusieurs permis de conduire valides.

L'évaluation incluait également une comparaison entre les antécédents de conduite des individus identifiés par reconnaissance faciale et ceux du reste des détenteurs de permis de conduire de l'État. Voici ce qui a été découvert :

- 63 % ont été impliqués dans un accident, comparativement à 42 % de tous les conducteurs détenant un permis de conduire dans l'État.
- 9 % ont été reconnus coupables de conduite avec facultés affaiblies, comparativement à 2 % de tous les conducteurs détenant un permis de conduire dans l'État.
- 29 % ont été reconnus coupables d'infraction impliquant l'utilisation d'un téléphone cellulaire, comparativement à 9 % de tous les conducteurs détenant un permis de conduire dans l'État.
- 46 % ont été reconnus coupables de conduite non autorisée, comparativement à 7 % de tous les conducteurs détenant un permis de conduire dans l'État.
- 56 % ont été reconnus coupables d'infraction impliquant une ceinture de sécurité, comparativement à 21 % de tous les conducteurs détenant un permis de conduire dans l'État.
- 35 % ont accumulé six points ou plus à leur dossier durant une période de 18 mois à un certain moment suivant le 18 novembre 2004, comparativement à 11 % de tous les conducteurs détenant un permis de conduire dans l'État.

Le programme de reconnaissance faciale du DMV a mené à des arrestations pour crime :

- Au cours des trois dernières années, le DMV a identifié plus de 100 individus dont le dossier faisait l'objet d'un mandat actif et qui avaient créé un nouveau document d'identité de l'État de New York sous un autre nom ne faisant pas l'objet d'un mandat. Un de ces sujets était en cavale depuis 17 ans, recherché après avoir braqué une banque dans le comté de Nassau en 1993.
- Deux sujets sur la liste de surveillance contre le terrorisme avaient obtenu des permis de conduire supplémentaires sous de nouveaux noms libres.
- Une femme ayant été arrêtée possédait un permis de conduire de classe D valide sous d'autres nom, date de naissance et numéro d'assurance sociale, ainsi qu'un autre document d'identité sous d'autres nom, date de naissance et numéro d'assurance sociale. L'enquête a permis de découvrir une femme ayant accumulé un total de 525 000 \$ en primes frauduleuses auprès de l'Administration de la Sécurité sociale et du Fonds d'assurance de l'État de New York. Plusieurs chefs d'accusation ont été portés contre elle.
- Un homme autorisé à travailler comme conducteur d'autobus scolaire dans l'État de New York sous un nom, une date de naissance et un numéro d'assurance sociale donnés détenait également un autre type de document d'identité sous d'autres nom et date de naissance, lequel faisait l'objet de multiples suspensions pour amendes non payées, ainsi que de condamnations pour narcotiques et de suspensions des privilèges de conduite à la suite de transactions impliquant des narcotiques. Le sujet a été arrêté suivant de nombreux chefs d'accusation et ne conduit plus d'autobus scolaire.
- Un sujet arrêté détenait un permis de conduire de l'État de New York valide sous d'autres nom, date de naissance et numéro d'assurance sociale. Il détenait un deuxième permis de conduire sous d'autres nom et date de naissance, lequel avait été révoqué en 2003 pour conduite avec facultés affaiblies. Il détenait également un troisième permis de conduire sous un nom et une date de naissance différents, suspendu en raison d'une arrestation pour conduite avec facultés affaiblies non résolue et six amendes d'infraction de circulation non payées. Il comptait un quatrième dossier avec un nom et une date de naissance différents, créé à la suite d'une suspension ordonnée par le tribunal après son arrestation. Le sujet a été arrêté, plusieurs chefs d'accusation ayant été portés contre lui. Ses dossiers ont été combinés et ses privilèges de conduite ont été révoqués.

###

Des informations supplémentaires sont disponibles sur www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418